



ACADEMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité



La lettre EDD



Jun 2025



Edito

Dans cette fin d'année scolaire **saluer tous les projets EDD que vous avez portés** et dont certains ont pu être valorisés par et pour les élèves à l'occasion de différents temps forts; le Congrès Scientifique des projets « **Plastiques à la loupe** » et « **Graines de reporters scientifiques** » au Vaisseau le 19 mai, la journée des projets « **A l'Ecole du développement Durable** » le 20 mai à Sélestat, les **Césars de l'Engagement** et de la citoyenneté au Rectorat le 4 juin pour les **labelisations E3D et de Territoire T3D**, l'**Appel des Pôles** ainsi que le **prix de l'Action Eco-Déléguée** et celui de **l'Engagement Eco citoyen**. Les projets **Protéger l'Environnement** J'adhère seront exposés le 19 juin prochain. **L'actualité c'est aussi tous les projets EDD que vous portez au sein de vos établissements**, n'hésitez pas à nous en faire part pour les partager et les mutualiser sur le site académique en envoyant un article synthétique (descriptif + visuel libre de droit) – julien.baudry@ac-strasbourg.fr

La mise à jour avec les établissements nouvellement labelisées E3D sera [prochainement mis en ligne ici](#) !

Zoom



Ce mois de juin s'ouvre une **nouvelle campagne** pour un dispositif innovant dès la rentrée 2025/26 dans l'académie de Strasbourg : les **Aires Educatives**. Porté par **l'Office français de la biodiversité (OFB)**, ce programme propose un financement de **5.000 euros/2 ans**. L'enseignant.e s'adosse à un partenaire principal avec qui est co-construit le cadre de la **pédagogie de projet**. Les élèves sont amenés à découvrir les différentes dimensions de la gestion d'un patrimoine naturel en étant accompagnés par des **interventions complémentaires de différents professionnels de l'environnement (recherche, associations, collectivités)**. Les Aires Educatives s'inscrivent dans une approche propice aux sciences participatives et à la démarche scientifique.

Ressources

Lycées – [outils et dotation DITE](#) de la Région GE

Réseau Eco Ecole – [outils méthodologiques](#)

Shifters 67 - [conférences](#)

Cahier Ariena n°17 – [dernière commande !](#)

Ma Petite Planète – [prochain défi en mars](#)

Taracadémie – [cycle de conférences](#) Tara Océan

Librairie de l'ADEME – [recherche thématique](#)

Un nouveau dispositif dans l'académie de Strasbourg

→ Qu'est-ce qu'une Aire Educative?

Une **Aire Educative** est un espace naturel (friche, parc urbain, forêt, prairie, zone humide, verger, berge de cours d'eau...) à proximité d'un établissement permettant de mener une **pédagogie de projet** avec les élèves (du CE2 à la Terminale). A travers une **investigation et des allers-retours entre la classe et le terrain**, les enseignants amènent les élèves à découvrir les différentes dimensions de la gestion d'un patrimoine naturel en étant accompagnés par des **interventions complémentaires de différents professionnels de l'environnement (recherche, associations, collectivités)**. Ce dispositif pédagogique engage les jeunes dans la protection de la biodiversité, la gestion d'un terrain et la découverte de leur territoire. Les Aires Educatives s'inscrivent dans une approche propice aux sciences participatives et à la démarche scientifique. Elles permettent également des apprentissages interdisciplinaires concertés.

Porté par l'**Office français de la biodiversité (OFB)**, ce programme propose un accompagnement et un financement de **5.000 euros sur 2 ans** pour les établissements porteurs de projets d'Aires Éducatives. L'**enseignant s'adosse à un partenaire principal avec qui est co-construit le cadre de la pédagogie de projet**. Les élèves mènent des investigations et des activités sur le terrain et en classe en bénéficiant d'interventions d'acteurs complémentaires. Selon la géographie, l'aire peut être terrestre (ATE), fluviale (AFE) ou marine (AME).

→ Comment s'effectue le déroulement avec les élèves ?



de la **Terre**, véritables lieux d'expression démocratique. Des actions peuvent alors être menées **en partenariat avec des personnes compétentes** issues des services d'une **collectivité territoriale**, d'une **association d'éducation à la nature et à l'environnement** ou encore du monde de la **recherche scientifique**.

→ Comment se lancer ?

D'ores et déjà et avant la rentrée prochaine

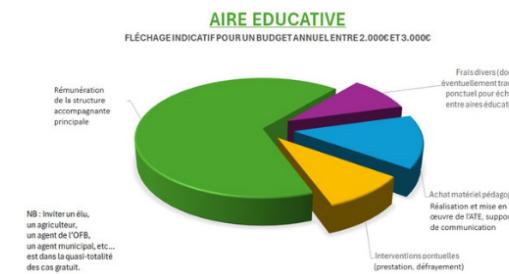
Repérer plusieurs sites potentiels, publics ou privés, à proximité de son école /établissement.

Prendre connaissance des structures pouvant vous accompagner via la plateforme **Ecosystème des ressources ATE**

Rencontrer la municipalité et/ou les propriétaires pour expliquer le projet et obtenir un **premier accord de principe**.

Estimer le **coût prévisionnel** de ses interventions, des frais de matériel pédagogique, de transport, d'aménagement sur les 2 années à venir.

La cogestion d'une Aire Educative se fait en plusieurs étapes. Les premiers pas sont les premières séances dédiées au projet : présentation du projet aux élèves, choix du site, demande écrite d'autorisation. **Toutes les décisions sont prises par les élèves lors des conseils de la Terre**.



Des ressources pour s'informer et se former



Un Ecosystème des ressources pour les Aires Educatives



Afin de faciliter le travail des établissements scolaires qui souhaitent porter un projet d'Aire Educative, les académies Nancy-Metz, Reims et Strasbourg, en partenariat avec l'OFB ont développé une **base de données « Ecosystème des ressources ATE Grand Est »**.

lien (à venir)

La **dimension partenariale** fait pleinement partie des objectifs d'éducation au **développement durable**. Les ATE visent à sensibiliser les élèves à la **complémentarité des compétences** en termes de gestion du territoire.

Des capsules vidéos et témoignages

Quelle est l'origine des Aires Educatives? [\(à venir\)](#)

Quelle est la philosophie des ATE au niveau national? [\(à venir\)](#)